saint chély d'apcher

Ordre du jour du Conseil Municipal réuni le 19 mars 2024 à 20h30 - Salle du Conseil Municipal en Mairie

Appel nominal
Vérification du quorum
Désignation du secrétaire de séance
Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 février 2024

1°) – Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation

2°) – BAFA 48 – Conclusion d'une convention de partenariat avec la DSDEN de la Lozère

3°) – Achat du talus situé derrière le Collège du Haut-Gévaudan et le Groupe Scolaire Public le long de la voie ferrée

4°) – Effacement des réseaux aériens au Village de Fosse – Convention avec Orange pour les équipements de communications électroniques

5°) – Effacement des réseaux aériens au Village de Fosse - Réalisation du génie civil en lien avec Orange

6°) – Effacement des réseaux aériens au Village de Fosse – Travaux confiés au SDEE48

7°) – Interconnexion pour l'alimentation en eau potable avec la Commune du Malzieu-Ville – Demande de subvention auprès du Département de la Lozère

8°) – DETR 2024 – Réactualisation des dossiers présentés au titre de l'exercice 2023, avec l'ajout de la réfection de la toiture des immeubles ex-MARTINEZ et CALUDÉ

9°) – Révision des AP/CP en cours

10°) – Débat sur les orientations budgétaires 2024 – Budget principal et budgets annexes

11°) – Création d'un budget annexe pour le projet de lotissement envisagé Route de Brassac

12°) – Informations diverses

13°) – Questions diverses

MAIRIE DE SAINT-CHELY D'APCHER Lozère LA

Mairie | 67, rue Théophile Roussel | 48200 Saint Chély d'Apcher | Tél. 04.66.31.00.67 | Fax 04.66.31.38.66 | mairie@stchelydapcher.fr | www.stchelydapcher.fr